

Démocratie et citoyenneté

services publics

Restitution de la réunion du Lundi 18 février 2019 à Cysoing

Animateur – Modérateur

- M. Sylvain JOURDAIN

Prise de notes

- Mme Anne-Marie PRZEPIORKA
- Mme Laetitia MOURAUX

Sommaire:	
Propos liminaire	2
La démocratie et la citoyenneté	3
L'organisation de l'État et de ses services publics	3

Note: Pour la rédaction de ce compte rendu, nous avons opté pour une transcription linéaire sous la forme d'une liste synthétique des propos tenus. Les propos sont ici repris sans filtre, avec un minimum réécriture, au plus près de ce qui a été dit par les participants et en tenant compte d'une prise de note non professionnelle et sans enregistrement audio. Nous vous remercions de votre indulgence sachant qu'il y a un gros décalage entre le débit oral moyen (150 mots / minute) et le rythme de rédaction (27 mots / minute).

Propos liminaire

42 citoyens étaient présents lors de cette deuxième réunion organisée à Cysoing dans le cadre du Grand Débat National, en présence de Mme Charlotte LECOCQ, députée de la 6^{ème} circonscription du Nord

M. Benjamin DUMORTIER, Maire de Cysoing rappelle qu'il ne s'agit pas d'une réunion de quartier, le sujet ce soir n'est pas Cysoing, on pourra éventuellement évoquer ces thèmes lors de la réunion du 1^{er} mars.

Le modérateur présente ensuite les règles du débat et distribue les fiches thématiques et questionnaires des deux thèmes de la soirée, précisant que chacun peut les télécharger sur le site du Grand Débat National. Tous sont invités à les compléter sur place s'ils le souhaitent ou en ligne. Les contributions peuvent être remises lors des prochaines réunions, en mairie ou déposées directement sur le site du grand débat national.

Deux thèmes sont proposés ce jour, lundi 18 février 2019 de 19h00 à 21h00 :

- L'organisation de l'État et de ses services publics
- La démocratie et la citoyenneté

Pour rappel deux thèmes avaient été abordés lundi 11 février 2019 :

- La transition écologique
- La fiscalité et les dépenses publiques

Le 3^{ème} temps de débat, vendredi 1^{er} mars, laisse chacun libre de proposer le ou les thèmes qu'il souhaite aborder sur proposition sur le site <u>animation@cysoing.fr</u> avant le 26 février.

50 minutes seront consacrées à chacun des deux thèmes afin de respecter une fin de réunion pour 21h00

Il est demandé aux participants de limiter le temps de parole pour que chacun puisse s'exprimer, ce qui a été respecté.

*

19h15 : 1er thème – La démocratie et la citoyenneté

Je suis étonnée du % d'abstentions aux élections : comment faire pour attirer électeurs ? Faut-il rendre le vote obligatoire ? Même si c'est sûr on se sent parfois moins concerné par certains mandats.

Je ne suis pas d'accord avec ceux qui disent qu'ils ne sont pas d'accord (avec les décisions du gouvernement) alors qu'ils n'ont pas voté

La reconnaissance du vote blanc pourrait être une solution. Certains se disent que voter blanc ou ne pas se déplacer pour voter c'est la même chose.

Au-delà de la reconnaissance, rendre le vote obligatoire sur des sujets où on se sent impliqués

Ça n'est pas possible c'est anticonstitutionnel

On nous a donné un droit de vote, on doit l'utiliser.

Je ne suis pas d'accord, car dans ce pays on dit toujours que le problème vient d'en bas mais aujourd'hui s'il y a une cassure entre les gens et les politiques. Si il y a une cassure c'est la faute du pouvoir.

Dans les pays nordiques, tout est rendu public : les rémunérations, le détail des frais, tout est sur Internet. Chez nous on ne sait rien

On n'aborde pas l'idée de voter dans la semaine afin d'éviter l'excuse de ne pas être disponible pour cela le dimanche. Dans certains pays on vote le jeudi. Les entreprises pourraient autoriser une absence exceptionnelle pour aller voter.

Être élu est aujourd'hui un métier, que certains exercent depuis 20 ans.

Il y a une perte de crédibilité des élus, ce qui induit une baisse de motivation et du taux de participation des électeurs.

Il suffirait de ne pas voter pour les personnes qui ont tel ou tel âge

Quand j'étais petit, on allait voter car c'était un devoir.

Heureusement le vote est libre

L'inéligibilité devrait être définitive

On parle de décrédibilisassions des politiques, il y a cette perception qu'on ne croit plus en ceux qui nous représentent et du coup on perd notre ancrage de citoyen - beaucoup ne se sentent plus citoyens et donc ne respectent plus cette notion du bien vivre ensemble (Par ex les gens se garent sur le trottoir). Il faut recréer une connexion entre les citoyens et les élus.

Qu'est-ce qu'être citoyen aujourd'hui?

L'article 49.3 ne doit normalement être employé qu'en cas de conflit, de guerre ou de très grosse crise; j'ai été choqué, que le Président soit passé outre les députés en utilisant le 49.3. Il n'y avait pas de raison et cela a eu un retour négatif. Pourquoi élit-on des gens si ensuite on ne leur donne pas la possibilité d'approuver les choses en utilisant le 49.3.

Je trouve aussi que certains partis ne sont pas représentés de manière uniforme, à la hauteur du nombre de voix qu'ils ont obtenus. Certains partis sont bridés et n'ont pas la possibilité de s'exprimer. On a longtemps été gouverné pas de gros partis et les plus petits n'avaient pas droit à la parole, maintenant un peu moins, mais pas assez identifié

Comment la représentativité est-elle mise en forme ?

À propos du statut de l'Élu. Selon moi, « élu » ne dois pas être un métier ; Si on veut que des citoyens mettent en pause leur carrière pour s'occuper des affaires publiques, il faut envisager leur indemnisation comme un véritable salaire – on ne peut pas vivre avec une indemnité de Maire¹ – et il faut aussi penser à leur réinsertion dans le monde du travail après leur mandat. Peut-être faut-il aussi limiter à 2, 3 mandats consécutifs ?

La question de l'indemnisation des élus est un sujet tabou, c'est le sentiment général.

Comment faire pour rendre les gens plus citoyens ? Le vivre ensemble n'existe plus pour beaucoup de gens. Les gens ne se sentent plus intégrés dans la société. On consomme les services publics, on ne s'implique pas (balayage du trottoir, ...)

On parle de la légitimité des élus, mais une fois qu'ils sont élus, que font-ils pour garder la confiance ?

Depuis la Loi 2015-366 du 31 mars 2015, les indemnités maximales allouées aux maires sont fixées par le ministère de l'Intérieur. L'indemnité des maires s'échelonne de 658,01 € bruts pour une commune de moins de 500 habitants, à 5 612,46 € pour les maires des très grandes villes françaises comme Lyon, Marseille ou Paris. Pour une commune de 3.500 à 9.999 habitants le plafond maximum de l'indemnité mensuelle est de 2.128,86 € pour le Maire, et 851,55 € pour les adjoints. Les conseillers municipaux ne sont indemnisés que pour les communes de plus de 100.000 habitants. Source : La gazette des communes et Chiffres du Ministère de l'Intérieur - 21/11/2017

Il y a une partie de la population qui ne se sent plus représentée. Comment faire pour raccrocher les wagons, les gens ? Il va y avoir les élections européennes², il y a moins d'1 électeur sur 2 qui va aller voter

Les fonctionnaires sont plus représentés chez les élus car ils ont la possibilité de prendre une disponibilité de 10 ans.

La 5ème république organise le pouvoir de manière centralisée et pyramidale, ce qui crée une césure, et lorsqu'on descend dans les territoires, cette césure est ressentie. Il y a une césure entre la tête du pouvoir et les territoires. L'organisation de notre système de représentation me semble obsolète.

Quand on regarde l'Angleterre, le 1er ministre ne peut rien faire (exemple le brexit) Il me semble qu'en Allemagne c'est moins pyramidale ...

Oui mais c'est un état fédéral.

J'aimerai revenir sur la question de la rémunération des élus : on ne peut pas comparer élus locaux et élus nationaux, qui eux n'ont pas à se plaindre, cf. petits scandales, à chaque fois qu'ils font quelque chose chose d'immoral,

Au niveau national, ils sont loin de nous ... par exemple les députés veulent revoir les régimes spéciaux des retraites mais pas de leur retraite à eux.

La question ce n'est pas que celle de la rémunération proprement dite mais aussi de ce qui est à côté : les privilèges, c'est ça qui est moins supportable. Les privilèges et surtout la disproportion de ces privilèges.

La base de revendication des gilets jaunes c'est la différence de rémunération (Renault)

Au niveau des lois : elles sont votées mais il y a un trop grand délai entre le vote et l'application effective, ce qui fait qu'on est étonné quand il y a un changement (exemple écoles)

Élections municipales ; il y a plus de participation parce qu'on est plus proche des élus. Plus on « s'éloigne » et moins il y a de votants, alors qu'on ne devrait pas avoir ce sentiment. Dans la constitution, c'est le peuple qui a le pouvoir.

On a beaucoup de mal à suivre les décisions. Un texte de loi c'est quasi incompréhensible et je doute que nos députés soient des spécialistes de la Loi.

Les élections européennes 2019 se dérouleront le dimanche 26 mai 2019 en France.

Mme la Députée : On a des outils qui nous permettent de donner un avis éclairé. Nous avons à notre disposition le texte lui-même qui est accompagné d'un « exposé des motifs » et puis nous avons aussi autour de nous une équipe.

Plus on s'éloigne du lieu de décision, plus le citoyen se sent déconnecté. Il faut donner plus de pouvoirs à l'élu de proximité.

État fédéral = décentralisation

En France, l'histoire démontre qu'il n'y pas de volonté de ne pas être uni, mais plus de décentralisation permet d'avoir une proximité avec l'élu

Je suis d'accord pour voter pour des élections régionales mais il faut qu'il y ait un référent nommé, une personne que l'on pourrait interpeller. Le maire on va le voir pour tout alors que ce n'est pas forcément de sa compétence. Il serait intéressant d'avoir un référent local bien identifié qui aurait des permanences dans le territoire lui-même.

Nos élus pourraient par exemple les citoyens à une réunion pour expliquer telle ou telle loi ou les tenants et les aboutissants de tel ou tel projet de loi.

M. le Maire : Je dois vous dire que notre député, Mme Lecocq, organise ce genre de chose, des débats / réunions publiques sur différents thèmes. Les informations se trouvent sur le site internet de l'Assemblée Nationale et son site internet et vous pouvez la suivre sur Twitter et Facebook ³

Mme la Députée : Les mairies ont l'information quand j'organise une rencontre, je n'ai malheureusement pas les moyens de faire un « toute boite » et je ne peux pas convoquer la télévision à chaque fois. Tous les députés ont un site internet, une page Facebook.

Une part de vos indemnités pourrait être attribuée à la communication.

Mme la Députée : On essaie de communiquer au maximum sur les lois, sur ce qui est fait, malheureusement force est de constater que le premier outil de communication vers les citoyens ce sont les médias - TV, radio, presse - et que bien souvent ceux-ci se focalisent sur les 3% du texte qui font polémique et occultent les 97 % restant.

Ce qu'on ne supporte plus de sont les privilèges.

Mme la Députée : la première loi votée par ce gouvernement, c'est la loi de confiance. On a supprimé la retraite des députés, on a rendu obligatoire le fait de justifier de nos frais, d'interdire

http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA720480 Compte Twitter / Facebook : @lecocqcharlotte – <u>site web_http://www.charlottelecocq.fr</u>

l'embauche de nos proches et d'interdire aussi l'achat de notre local, à titre privé, à l'aide de nos indemnités.

Et pour les sénateurs ?

Il me semble que jusqu'à 600 €uros vous ne devez pas justifier.

Mme la Députée : ce n'est pas tout à fait exact, il y a une tolérance de ne pas justifier certaines dépenses difficilement justifiable comme celle que l'on a lorsqu'on assiste à une fête dans notre circonscription par exemple.

Il y a des lois qui ne sont jamais applicables, et tout l'historique de la démarche on n'est pas au courant ...

Cela fait des années qu'on nous dit qu'on va diminuer le millefeuille et cela ne se fait pas.

En France on est très engagé sur l'égalité, or il me semble que certaines régions sont plus égales que d'autres.

C'est peut-être le moment de mettre véritablement en place la communication du député pour avoir plus de sous pour communiquer.

J'aimerai qu'on parle du vote à la proportionnelle : en France, nos élections sont essentiellement fondées sur du scrutin majoritaire et quand on parle de représentativité, c'est un point aigu – on peut avoir 49 % des voix et n'avoir aucun député ... Du coup, les citoyens – électeurs se sentent-ils véritablement représentés ?

Un parti qui a 15 % des voix n'a qu'un seul député.

C'est vrai, cela ne me semble pas quelque chose de très compliqué à mettre en place.

Bien sûr il faut faire attention à ce qu'on n'ait pas la valse des alliances toutes les 5 minutes, il est essentiel de trouver la bonne dose, car le jeu des alliances peut aussi orienter le vote

Sous la 5^{ème} République, nous avons eu une parenthèse de proportionnel et puis cela a été supprimé pour ne pas avoir le Front National. Avoir recours à la proportionnel peut faire courir de risque d'avoir dans les sphères du pouvoir des gens qu'on n'a pas envie d'y voir.

Ceux qui sont élus à la proportionnelle n'ont pas beaucoup de connexions avec le terrain,

Connaît-on les règles pour le vote à la proportionnelle ?

Dans le projet de loi de réforme constitutionnelle il était prévu 15% de proportionnelle avec deux bulletins de vote.

J'aimerai avoir des chiffres exacts sur le coût du gouvernement, du sénat, etc. 1 € pour 1000 € = coût instances démocratie ?

Comment fonctionne la retraite des hommes politiques ?

Dans la Police, on part tôt à la retraite, et après ils cumulent retraite et facilité d'emploi derrière dans la sécurité par exemple.

Je travaille dans le social et je constaté qu'il y a de nombreux avantages pour les gens qui n'ont jamais travaillé comparé à ce à quoi des commerçants ont droit

Il n' pas que les fonctionnaires, il a aussi beaucoup de gens qui ont des avantages : on donne des aides pour tout : pour l'électricité ... et ça suffit

La dette sociale on n'en parle pas

Ce sont ceux qui ont créé le déficit qui en profitent aujourd'hui.

Pourquoi ne pas inventer des commissions, régionales ou départementales sur des sujets qui nous concernent ?

Plus de démocratie participative.

Le principal mérite d'un référendum, c'est qu'il induit préalablement tout un tas de discussions, d'échanges. Il permet d'exposer un sujet, d'en faire le tour avant même le vote lui-même. Le référendum devrait presque être un préalable avant le vote de toute loi.

On est quand même bien au courant, les médias ont, avant les élections présidentielles, fait des tableaux croisés pour comparer les différents points des programmes des candidats.

L'adhésion à un programme c'est vrai au premier tour de l'élection, cela l'est moins au second tour !

Les gens n'ont pas de pouvoir de décision, et une info passe un jour, le lendemain on passe à autre chose car les thèmes sont nombreux

Il faudrait qu'on demande aux gens sur quels sujets souhaitez-vous qu'on travaille?

Dans les communautés de commune, il y a une instance intéressante : le conseil de développement : c 'est une instance de réflexion citoyenne qui permet les échanges entre les représentants politiques et les citoyens.

Comment les membres de ce conseil sont-ils choisis? C'est la communauté de commune qui désigne les membres qui sont choisis pour leurs compétences professionnelles, leur investissement associatif. Ce sont de gens qui ont déjà montré une appétence pour la chose publique, issus généralement de la société civile

Le Conseil de Développement est un organe qui permet d'être quelque part consultatif et ils font des propositions très pertinentes

Pourquoi ne pas créer un conseil de développement au niveau départemental ?

Quand c'est consultatif, ça ne sert à rien, et en plus c'est très frustrant quand les gens s'investissent.

Le sénat : les sénateurs sont élus par un collège électoral de grands électeurs formé d'élus de cette circonscription : députés et sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux, conseillers municipaux. Le Sénat français comprend 348 sénateurs et sont élus pour 6 ans.

Les 11 sénateurs du Nord⁴ sont sénateurs de l'ensemble du Département du Nord, ils ne représentent pas une circonscription mais l'ensemble du Département. On peut les solliciter pour différents dossiers. Ce sont des élus qui représentent les élus. Les sujets qui concernent les collectivités locales sont nombreux : les sénateurs font des propositions, mais le Sénat n'a pas le dernier mot

M. le Maire : En tant qu'élu local, en tant que Maire, c'est plus le député qui est notre référent. Les députés sont dans l'urgence et les sénateurs sont dans une autre temporalité, c'est de là que vient l'expression avoir un train de sénateur pour dire que l'on avance lentement. Le train de vie des sénateurs pose débat mais c'est une institution importante pour une réflexion en profondeur.

Pourquoi ne renouvelle-t-on pas les élus du sénat au même rythme que l'assemblée nationale ? Et pourquoi est-ce renouvelé par moitié ?

Trop de conservatisme encore

Je constate que bien souvent les sénateurs sont des anciens députés. Quand ça commence à chauffer en tant que député, on devient sénateur. Il n'y pas de dissolution du sénat donc privilèges.

⁴ Éric Bocquet (PCF), Marc-Philippe Daubresse (LR), Patrick Kanner (PS), Valérie Létard (UDI), Jean-Pierre Decool (DVD), Martine Filleul (PS), Frédéric Marchand (REM), Dany Wattebled (DVD – c'est l'ancien Maire de Lesquin), Michelle Gréaume (PCF), Brigitte Lherbier (LR), Olivier Henno (UDI)

Un sénateur devrait au moins avoir toujours un mandat local, pas comme Maire, mais au moins comme conseiller municipal.

Pour nous citoyens, le sénateur est inexistant

En France, on n'a pas le droit de travailler après 75 ans, pourquoi les politiques ne sont-ils pas soumis au même régime ? pourquoi ne leur demande-t-on pas de partir en retraite comme les autres

On n'a pas évoqué la question de la formation des citoyens. Au lieu de mettre des drapeaux dans les écoles, il faudrait remettre de l'instruction civique.

Une idée : ¼ d'heure de « publicité » sur la citoyenneté à la télévision, à la radio.

Je trouve que les conseils municipaux des enfants c'est formidable et c'est à promouvoir.

Les députés doivent représenter les citoyens, je trouve qu'un député, avant d'être élu à ce poste, devrait avoir eu au moins un mandat local.

M. le Maire : alors Mme Lecocq, notre Députée, n'a certes jamais eu de mandat local mais ce n'est pas pour autant qu'elle n'était pas avant investie dans la vie locale. Nos députés viennent d'horizons très différents, certains ont eu des mandats, d'autres non, certains avaient une expérience associative, d'autres des compétences diverses, même être parent tout simplement c'est une expérience qui peut justifier de devenir député car on apprend beaucoup quand on devient parent. Si l'expérience en tant qu'élu est importante pour devenir sénateur, cela l'est moins pour le député, ce sont des citoyens qui représentent les citoyens.

Notre Président n'a jamais eu de mandat électoral et cela lui a pas mal réussi ...

Impliquer les enfants, oui mais il faut que l'enfant voit ses parents aller voter. On ne peut pas tout demander à l'éducation nationale.

Et puis, à l'école, les enfants sont déjà confronté à cette notion de suffrage électorale ne serait-ce qu'à l'occasion du vote pour les délégués de classe. De même que l'éveil à l'écologie, incite les enfants à faire des remarques à leurs parents, si il y a une véritable instruction civique à l'école, peut-être que de ce fait les enfants inciteront leurs parents à accomplir leur devoir civique.

* *

20h13 : 2ème thème - L'organisation de l'État et de ses services publics

Je suis désespéré de voir comment les services publics ont été bradés depuis 1983.

Ce matin, j'ai voulu aller à la poste de Cysoing, et bien le lundi matin, c'est fermé! C'est vrai, et le facteur il ne passe plus que tous les 2, 3 jours.

Oui, les services publics, ou plutôt les services au public, ont été bradés au secteur marchand, cela fait certes des économies dans un premier temps mais pas sur le long terme. On le voit sur le prix de l'eau

On nous a fait croire que cela allait aller mieux mais en fait on ne veut pas dépenser d'argent alors on brade : plus de bureaux de poste, plus de perception ... on rend la vie des gens très difficile

Non au tout numérique. Les gens de ma génération ne sont pas forcément équipés. Bien souvent, je cafouille avec ça ne me rassure pas du tout, j'ai peur des virus,

J'ai fait de la saisie toute ma vie et cela a payé ma la retraite. Obliger les gens à tout faire eux-mêmes, c'est encore des emplois qui disparaissent.

Déclarer ses impôts sur Internet quand on n'est pas formé, c'est une grosse difficulté. De plus comment peuton acheter un ordinateur quand on a 900 € de retraite ? On devrait laisse le choix papier

Je voudrais comprendre comment se passe la gestion du service public au niveau de l'état? Le nombre de fonctionnaire diminue, on ne remplace pas ceux qui partent à la retraite. À côté de cela, on nous demande à nous citoyens de faire de plus en plus de tâches. Ce sont soit les machines, soit les citoyens qui font le travail. Le service public se modernise, se mécanise et devient de plus en plus efficace mais on a l'impression que l'on demande aux gens de faire les choses à la place des fonctionnaires.

On ne cherche qu'à faire des économies, alors que selon moi, pour avancer il faut plutôt investir et non pas faire des économies.

Il faut mettre les moyens sur la lutte contre la fraude fiscale et l'évasion fiscale : je suis persuadé que l'état ne fait pas 1 % de ce qu'il pourrait faire.

Vous croyez que l'état ne fait rien ?

Contrairement à ce que l'on pense, il y a aujourd'hui plus de fonctionnaires que dans les années 80!

Oui mais nous sommes aussi 10 millions de plus.

Localement, chaque €uro dépensé doit être justifié.

Le choix s'impose à un moment quand il faut arbitrer les dépenses, afin de déterminer quel niveau de service public on veut ? Sécurité ? Justice ? Éducation Nationale ? Santé ?

Il faut peut-être plutôt parler de transition des métiers liés au public, au service public, au service du public. Des métiers nouveaux émergent. L'informatique a permis d'automatiser certaines choses et pour il faut peut-être développer et faciliter l'accès des séniors aux espaces numériques que l'on trouve un peu partout localement.

On ne diminue pas le nombre de fonctionnaire, celui-ci continue d'augmenter dans différents domaines (infirmiers, médecins, justice)

Internet a révolutionné beaucoup de choses et a permis d'optimiser le traitement de différentes demandes au service public : c'est aussi cela qui permet de financer du personnel là où on en a besoin

La déshumanisation complète est-elle un véritable modèle de société ? On va bientôt rester chez soi toute la journée devant son écran

J'aimerai que l'on parle de la santé et particulièrement de l'hôpital. Il devient urgent de transformer l'organisation des flux qui arrivent aux urgences. Je travaille à l'hôpital et je trouve aberrant qu'on ait arrêté les contrats aidés.

Il y a un vrai problème sur l'hôpital. Travailler en milieu hospitalier est sans doute l'un des environnements professionnel les plus durs : jours et nuit, 7 jours sur 7, 24h sur 24. Les plannings ne sont donnés que sur 15 jours ce qui ne permet pas aux salariés de se projeter dans une vie familiale sereine. Il y a énormément de burn-out à l'hôpital : ce sont les personnes qui ne sont pas malades qui doivent remplacer les absents et du coup tous sont fatigués. On est dans une organisation qui se détruit elle-même. Dans le temps, lorsqu'on atteignait les 50 ans, on était dispensé de faire les nuits. Maintenant ce n'est plus le cas.

Nous travaillons sur un projet de transformation du système de santé ; il y a eu des augmentations de personnels ...

Il faut aussi revoir les tâches de certains services comme la police, la gendarmerie par exemple : il y a beaucoup trop de lourdeur administrative, il faut simplifier !

Il y a, me semble-t-il 26000 heures supplémentaires à payer aux gendarmes et aux policiers : comment et quand seront-elles payées ?

Dans quels domaines peut-on, doit-on faire des économies ? C'est une question de choix.

Contrainte du budget, voté en déficit

Pourquoi taper sur les services publics alors que des actionnaires se gavent ?

Il y a des choses à faire

L'état donne des subventions pour relancer ou créer de l'emploi et en fait on constate que ce sont ces mêmes patrons à qui on a accordé des aides qui partent avec des ponts d'or.

Moi je pense à nos soldats un peu partout dans le monde qui doivent se sentir bien seuls ...

Connait-on le bénéfice / coût du regroupement des régions ? Nouveau logo, nouveau papier à entête, nouvelles enseignes sur les bâtiments ?

Mme la Députée : une mission d'information parlement va être lancée d'ici quelques semaines pour évaluer d'évaluation les bénéfices de la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) lancée sous le gouvernement précédent.

M. le Maire : l'idée c'était de rendre plus compétitives les régions françaises, de les rendre plus lisibles pour les grands groupes internationaux. Comme pour la Catalogne en Espagne par exemple. A termes, l'idée c'est la simplification, n'avoir plus qu'un seul interlocuteur.

Oui mais on nous a vendu cela comme une source d'économies potentielles ...

Les journalistes de différents médias ont communiqué sur le coût de la nouvelle régionalisation ...

J'aimerais aborder la question de la réforme ferroviaire. On ne nous parle que du statut privilégié du cheminot, mais on nous parle peu de la suppression des voix et de l'ouverture à la concurrence en 2020. J'ai le sentiment que quand on parle d'ouverture à la concurrence (SNCF) c'est le privé qui prend le meilleur morceau. Et l'État se débrouille avec le reste, le m... Il n'y a qu'à regarder la catastrophe d'avoir laissé les autoroutes aux mains du privé, on a perdu une vache à lait.

Si l'on fait le choix de donner la gestion de tel ou tel service à un organisme privé cela doit tout de même être une source de profit pour l'état.

Quand il y a une dérive du public, c'est le privé qui en tire le profit.

L'État me semble schizophrène, désorganisation, contradiction, incohérences ... Si on privatise tout ce qui est rentable et que l'État ne garde que les galères comment voulez-vous que cela fonctionne ? Supprimer des fonctionnaires ce n'est pas une économie.

Autre exemple, on a laissé partir au privé une partie de notre sécurité sociale. L'obligation d'avoir une mutuelle c'est une forme d'impôt.

Il y a une perte de richesse collective dans la délégation au privé.

Le projet de réforme de santé me fait peur car selon moi on va vers une privatisation de la santé. Je souhaite que l'on sanctuarise cela, on ne peut pas monétiser notre santé.

Mme la Députée : le gouvernement n'est absolument pas sur un objectif de privatiser la santé, loin de là. Il est au contraire prévu de renforcer la santé de proximité. Le projet c'est de répondre avec plus de proximité dans des petits hôpitaux avec des équipes pluridisciplinaires, avec plus de lien avec les pharmaciens, les infirmiers pour désengorger les grands hôpitaux.

On se demande si le but ce n'est pas que ce soit les mutuelles qui financent ?

L'idée du gouvernement Macron n'est pas de supprimer la sécurité sociale mais au contraire de mieux gérer et d'arrêter de facturer des actes qui ne servent à rien parce qu'aujourd'hui le système de tarification encourage de réaliser les actes qui « rapportent »

La forfaitisation des actes fait peur aux professionnels de santé (rééducateurs, infirmiers) on se retrouve sans moyens. Par exemple lors de la pose d'une prothèse de hanche, il faut que la façon dont on s'occupe du patient soit envisagée comme un ensemble entre l'infirmier, le kiné ...

Aujourd'hui un patient n'est plus un patient, il est une pathologie. Il est important de ré-humaniser.

Les dépenses de la sécu continuent d'augmenter, il s'agit de mieux organiser la dépense, de prendre le patient en compte dans sa pathologie mais aussi en tant qu'être humain. Malheureusement je trouve qu'on ne prend plus un patient dans sa globalité, mais dans sa pathologie

Moi en tant que rééducateur, je vois une personne et pas une maladie

2h pour avoir le CHR.

Il y a aussi beaucoup d'abus : un transfert en ambulance, pris en charge comme trois transferts par la sécurité sociale alors que les trois malades sont montés tous les trois au même endroit dans le même véhicule pour aller au même endroit ... Prise en charge d'un transfert en ambulance de Lille à Marseille ... des « enfants » qui font hospitaliser leurs parents âgés pendant les vacances ...

Il y a des difficultés dans certains territoires mais bon dans l'ensemble en France on peut se faire soigner. N'oublions pas que ce n'est pas le cas dans d'autres pays. S'il y a un pays au monde où on peut être soigné, c'est bien la France.

En France, en cas de maladie grave, vous êtes pris en charge et vous n'avez pas à payer. Lorsqu'on souffre d'un cancer on n'a rien à payer. Et c'est peut-être d'ailleurs l'un des problèmes. Il faudrait que les gens connaissent le prix des choses. Combien ici connaissent le coût d'une journée d'hospitalisation? On a la chance en France d'avoir aussi des soins gratuits, notamment par le biais de la CMU. Malheureusement la réalité c'est qu'il y a plus de consommation quand on ne sait pas le prix des choses.

Il faudrait aussi que l'on pense aux maladies non reconnues comme la fibromyalgie n'est pas reconnue

Les gens arrivent aux urgences avec une coupure au petit doigt.

Moi, j'ai travaillé comme infirmier à domicile, la première fois je ne faisais pas payer.

* *

Il est un peu plus de 21h00 et donc temps de se quitter.

Rendez-vous vendredi 1er mars ...